

DATE Paris, le 09 décembre 2022

**COMMUNIQUE**

**P&Ma**

## **P&Ma lauréat des Trophées de la participation & et de la concertation 2022**

Paris & Métropole Aménagement a reçu jeudi 8 décembre le Trophée 4 étoiles de la Participation & de la Concertation décerné par le Think Tank « Décider ensemble » en partenariat avec la Gazette des Communes, pour la démarche participative développée sur l'opération Saint Vincent de Paul.



© Courtoisie Urbaine / Polysemique / Capacités - photo : Charity Thomas

La 7ème édition des Trophées de la participation & de la concertation se déroulait à Grenoble, en présence d'Eric Piolle, maire de Grenoble, Bertrand Pancher, député de la Meuse et président de « Décider ensemble » et Chantal Jouanno, présidente de la Commission nationale du débat public. Créés en 2016, ces trophées visent à valoriser et faire connaître les bonnes pratiques en matière de décision partagée et faire se rencontrer celles et ceux qui développent cette culture de la participation.

La fabrique urbaine du projet Saint Vincent de Paul a obtenu 4 étoiles, plus haute distinction, pour la démarche globale d'association des habitants et futurs usagers à la conception du projet et aux réflexions sur sa gestion future. Portée par la Ville de Paris, la mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement et Paris & Métropole Aménagement en partenariat avec la Foncière de la Ville de Paris et les bailleurs Paris Habitat et RIVP, la démarche qui fonde la stratégie de conduite du projet Saint Vincent de Paul croise : annexe citoyenne aux cahiers des charges des consultations, participation des habitants à

l'analyse et à la sélection des projets, panel de futurs locataires des logements sociaux associés très en amont à leur conception, habitat participatif.

L'objectif est de concevoir un projet partagé, enrichi des expertises d'usage des futurs résidents et usagers et qui favorise l'inclusion et le vivre ensemble par la place accordée aux dimensions collectives du quartier.

---

## A PROPOS DE L'OPERATION SAINT-VINCENT-DE-PAUL

La Ville de Paris a engagé la reconversion de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul libéré de ses activités hospitalières depuis 2012. Le projet déploie 59 000 m<sup>2</sup> à majorité résidentiels dans les 3,4 hectares de l'enclos historique, dont 60 % du bâti est conservé.

L'objectif est de produire un quartier sobre et inclusif par un aménagement raisonné, respectueux de l'histoire du site, et enrichi par l'occupation transitoire des Grands Voisins. Aux ambitions environnementales d'un quartier « zéro carbone, zéro déchet, zéro de rejet », se conjugue ici la volonté de placer les usagers au cœur de la conception comme de la gestion future du quartier. Pour atteindre ces objectifs, Paris & Métropole Aménagement a engagé une démarche urbaine sur mesure afin de sélectionner opérateurs, maîtres d'œuvre et porteurs de projet selon des critères qui maximisent les logiques participatives.

### Plus d'info

<https://www.paris-metropole-amenagement.fr/fr/saint-vincent-de-paul-paris-14e>

---

## LES ACTEURS

- Aménageur : Paris & Métropole Aménagement (anciennement Paris Batignolles Aménagement)
- Études urbaines : Anyoji Beltrando (architecture / urbanisme)
- Espaces publics : Empreinte (paysage) / Artelia (VRD) / 8'18" (lumière)
- AMO Environnement : Altostep (développement durable) / ATM (eaux pluviales) / Mobius (réemploi)

---

## LES CHIFFRES CLES DU PROGRAMME

### SAINT-VINCENT-DE-PAUL – opération en cours de réalisation

Programmes immobiliers : 59 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher dont

- Logements : 40 000 m<sup>2</sup> - 50 % de logements sociaux, 20 % de logements intermédiaires et 30 % de logements libres
- Un grand équipement privé à vocation culturelle sur la Façade Denfert (CINASPIC) : 4 000 m<sup>2</sup>
- Commerces et activités : 8 500 m<sup>2</sup> (dont 3 000 m<sup>2</sup> d'intérêt collectif – CINASPIC)
- Equipements publics : 5 300 m<sup>2</sup> (une crèche, une école et un gymnase de 4 900 m<sup>2</sup> et un local d'appel DPE/DEVE de 400 m<sup>2</sup>)

Espaces publics :

Environ 8 400 m<sup>2</sup> d'espace de voirie et 4 600 m<sup>2</sup> d'espace vert, soit au total 13 000 m<sup>2</sup>

---

## **CONTACT PRESSE**

### **P&Ma**

Direction de la communication

01 75 77 35 00

c.martin@paris-metropole.fr – directrice de la communication

[www.paris-metropole-amenagement.fr](http://www.paris-metropole-amenagement.fr)

### **A propos de Paris & Métropole aménagement**

La société publique locale (SPL) Paris & Métropole Aménagement a développé son expertise autour de l'excellence environnementale et la coordination de chantiers majeurs sur l'opération Clichy-Batignolles (Paris 17<sup>e</sup>). À travers l'opération Saint-Vincent-de-Paul (Paris 14<sup>e</sup>), Paris & Métropole aménagement concrétise l'étendue des convictions urbaines de la Ville dans le renouvellement des modèles et des pratiques, notamment au plan de la réduction de l'empreinte carbone ou de la généralisation de la maîtrise d'usage. La SPL est aujourd'hui en charge de six opérations d'aménagement sur le territoire parisien : la ZAC Chapelle Charbon, le secteur d'aménagement Paul Meurice, la ZAC Porte Pouchet, la ZAC Saint-Vincent-de-Paul, la ZAC Clichy Batignolles, et la ZAC Gare des Mines - Fillettes qui accueillera l'ARENA pour les jeux olympiques et paralympiques de 2024. Elle intervient en appui de la Métropole du Grand Paris, sur le secteur Poudrerie Hochailles à Livry Gargan (93), et de la Ville de Paris sur le secteur d'aménagement Porte de la Villette.